

Jusqu'au 29 juin 2016, SMTC-Tisséo lance un appel à candidatures pour la 5ème édition des Trophées Ecomobilité SMTC-Tisséo 2016



Toute entreprise privée ou administration de l'aire métropolitaine toulousaine qui a lancé une démarche de plan de mobilité est invitée à poser sa candidature jusqu'au 29 juin 2016. Les meilleures démarches de mobilité durable mises en place dans les établissements recevront en récompense un Trophée artistique et de nombreux avantages pour leurs salariés.

Depuis plusieurs années, le SMTC-Tisséo accompagne et conseille les entreprises et administrations qui souhaitent mettre en place une démarche éco responsable à travers un plan de mobilité. Le plan de mobilité est un ensemble de mesures visant à favoriser l'usage des transports en commun et des modes doux tels que la marche à pied, le vélo, le covoiturage, les véhicules propres...

Les Trophées Ecomobilité ont pour objet de valoriser les plans de mobilité des établissements de l'aire métropolitaine toulousaine, afin de les encourager à maintenir et améliorer leur démarche.

A ce jour, **155 plans de mobilité** recensés par le SMTC-Tisséo sont en cours ou à l'étude. Lors de l'édition 2015, cinq lauréats ont été récompensés (Airbus Defence and Space, Akka Aéroconseil, Altran, Aéroport de Toulouse Blagnac, CNFPT Midi-Pyrénées).

Pour une entreprise ou une administration, obtenir un Trophée permettra non seulement de bénéficier d'avantages (abonnements gratuits aux services de covoiturage du SMTC-Tisséo, journées d'atelier vélo, cartes Pastel anonymes chargées de 20 déplacements...) mais surtout d'être valorisée par la qualité de sa démarche et d'accentuer son image éco-responsable. Comme pour les éditions précédentes, les lauréats de chaque catégorie seront récompensés d'un trophée réalisé par un artiste contemporain de renom choisi sur le réseau Tisséo.

Comment participer ?

Deux modes de participation sont proposés :

- le premier s'adresse à une liste de 31 plans de mobilités présélectionnés,
- le second se présente sous la forme d'appel à projets accessible à partir de la plateforme extranet plan de mobilité du SMTC : www.pde.tisseo.fr

La demande est à formuler au préalable auprès de contact.planmobilite@tisseo.fr jusqu'au 29 juin 2016.

Le Jury des Trophées Ecomobilité :

Le jury sera composé de 5 structures disposant chacune d'un représentant désigné :

- Le Président du SMTC
- Un représentant de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (l'ADEME),
- Un représentant de l'Agence Régionale du Développement Durable (l'ARPE),
- Un représentant de la Caisse d'Assurance Retraite et de la santé au travail (CARSAT Midi-Pyrénées),
- Un représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse (CCIT).

A la rentrée, le jury délibérera à la suite de l'examen des dossiers de candidature et proposera les entreprises lauréates. Une cérémonie officielle de remise des Trophées se déroulera le 28 septembre pour la remise des prix aux lauréats de l'édition 2016.